

Synthèse

De nombreux pays de l'OCDE voient les disparités territoriales s'accroître en termes de compétences et d'emplois. En favorisant la création d'emplois de qualité de l'intérieur et en s'assurant que chaque résident puisse bénéficier de la croissance et y contribuer, le développement local est un levier essentiel pour remédier à ce problème. Cette édition de *Création d'emplois et développement économique local* étudie la manière dont les compétences et les emplois sont répartis au niveau local, et ce que les acteurs nationaux et locaux peuvent faire pour améliorer la mise en œuvre locale de l'enseignement et la formation professionnels (EFP) ainsi que des politiques relatives aux PME et à l'entrepreneuriat afin de stimuler la création d'emplois et de renforcer les économies locales.

Sur le marché mondial des compétences et de l'emploi, certains territoires sont à la traîne

Le marché des compétences et de l'emploi s'étant mondialisé, certains territoires restent à la traîne du fait de la concentration grandissante de la main-d'œuvre très productive et des employeurs qui la recherchent dans un faible nombre de lieux. Tandis qu'entre 2000 et 2014, la zone OCDE a connu une hausse globale du niveau d'études de sa population, le niveau d'études a en général plus progressé dans les régions les plus performantes que dans celles les moins performantes, ce qui n'a fait que renforcer les fractures géographiques. Certains pays tels que le Canada, la Finlande, la France, l'Italie, la Lettonie, la Norvège, la République slovaque, le Royaume-Uni et la Slovénie enregistrent également des écarts croissants au niveau de la distribution spatiale des emplois nécessitant des qualifications moyennes ou élevées.

Dans les comparaisons internationales, certains territoires affichent d'assez médiocres performances tant du point de vue de l'offre que de la demande de compétences, et se trouvent ainsi piégés dans une situation d'équilibre à faible niveau de compétences. On peut y constater la prévalence persistante d'activités à faible valeur ajoutée, sans possibilité de passer à des activités économiques plus productives nécessitant le recours à une main-d'œuvre très qualifiée. Il peut néanmoins arriver, même dans des zones très performantes, que des individus dépourvus de compétences adéquates ou entravés dans leur accès à des emplois de qualité soient laissés pour compte.

Améliorer la mise en œuvre des programmes d'EFP en s'appuyant sur les acteurs de terrain afin que davantage d'individus se dotent des compétences adéquates pour saisir des opportunités d'emploi de qualité

De nombreux pays sont en train de réformer leur dispositif d'EFP. Parmi leurs priorités figurent le renforcement de l'adéquation de ces formations au marché du travail et l'extension de l'apprentissage et d'autres types de formation sur le lieu de travail. Comme les

emplois disponibles et les compétences demandées varient beaucoup à l'échelon local, il faut un équilibre entre l'adaptation de l'EFP aux conditions locales et le maintien d'un certain niveau de cohérence nationale. Par ailleurs, il convient de ne pas négliger le rôle clé que peuvent jouer les agences et instances publiques locales pour renforcer l'efficacité de la mise en œuvre des programmes d'apprentissage. Une meilleure prise en compte de ces éléments améliorera non seulement le système d'EFP à l'échelle nationale, mais assurera également que l'EFP contribue aux priorités du développement stratégique et économique local.

Mieux cibler et coordonner les politiques afin de contribuer à libérer le potentiel entrepreneurial

Le soutien apporté à l'entrepreneuriat et aux PME favorise la croissance endogène et renforce le socle économique local de manière très sensible. La conception et l'exécution des politiques visant les PME et l'entrepreneuriat se sont complexifiées ces dernières années, et il n'est pas rare de voir trois ou quatre niveaux d'administration, ainsi qu'une multiplicité de ministères et d'agences gouvernementales, y intervenir simultanément. Une meilleure coordination entre les différentes parties prenantes concernées par l'élaboration et la mise en œuvre des politiques est importante si l'on veut éviter lacunes et doublons, et exploiter les synergies entre programmes. Quel que soit le niveau de gouvernance qui les a produits, l'exécution des politiques et programmes doit être adaptée afin de tenir compte des conditions locales.

L'entrepreneuriat peut favoriser l'inclusion sociale. Bien que le chômage des jeunes soit encore un problème urgent dans de nombreux pays de l'OCDE, le rôle que peut jouer le soutien à l'entrepreneuriat pour faciliter l'intégration des jeunes appartenant à un groupe défavorisé au marché du travail est souvent négligé. L'entrepreneuriat n'est pas la panacée pour leur réussite, mais il peut à la fois aider ceux qui ont l'ambition et les moyens de s'installer à leur compte, et accroître plus généralement l'employabilité globale d'une partie plus large de la population.

Ce que les acteurs nationaux peuvent faire pour améliorer la mise en place locale des programmes d'EFP

- Concevoir des cadres d'EFP permettant aux parties prenantes locales d'adapter la formation aux besoins de leur marché du travail tout en maintenant un certain niveau de cohérence nationale. Les responsables des politiques peuvent procéder de différentes manières (prévoir dans les cursus des créneaux horaires à usage local, rendre les programmes plus modulaires, etc.), mais les arbitrages qu'impliquent ces différentes formules doivent être pesés de manière rigoureuse.
- Renforcer les capacités nécessaires pour rendre les dispositifs d'EFP plus réactifs localement. Peuvent y contribuer la formation des enseignants, formateurs et institutions concernés par l'EFP, ainsi que le renforcement de leurs capacités, mais aussi la mise en commun des expériences des participants à l'offre d'EFP.
- Mettre au point un cadre national d'apprentissage solide permettant de construire un système de qualité, de mettre en place des incitations à la participation des employeurs et d'encourager une mise en œuvre flexible au niveau local.

et ce que les acteurs locaux peuvent faire

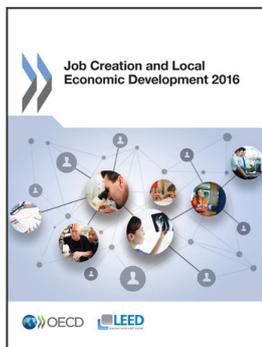
- Trouver un équilibre entre la nécessité de répondre aux demandes pressantes du marché du travail local et celle de s'assurer que l'EFP contribue à faire évoluer les économies locales vers des produits et des services à plus forte valeur ajoutée.
- Inciter les enseignants et formateurs de l'EFP à garder le contact avec les employeurs et les secteurs d'activité locaux pour disposer de compétences et de connaissances bien à jour.
- Stimuler l'apprentissage chez les employeurs grâce d'une part à des mécanismes incitatifs tels que les prix décernés pour récompenser les employeurs au leadership exemplaire, et d'autre part à des mesures plus coercitives comme l'insertion dans les marchés publics de clauses sociales conduisant les employeurs à proposer des places d'apprentis.
- Adapter la mise en œuvre des programmes d'apprentissage de sorte qu'ils fonctionnent mieux pour un plus large éventail d'employeurs, PME comprises, et pour les catégories défavorisées de la population. Il peut être bénéfique de collaborer avec des acteurs tels que les réseaux de PME et les entreprises sociales.

Ce que les acteurs nationaux peuvent faire pour libérer le potentiel entrepreneurial local

- Optimiser l'efficacité de la mise en œuvre des politiques visant les PME et l'entrepreneuriat en favorisant leur adaptation locale, la co-implantation de services, le recours à des organisations intermédiaires pour exécuter les programmes ou encore en concluant des accords formels répartissant les compétences et le financement entre les niveaux de gouvernance.
- Créer à l'échelle nationale des cadres et des stratégies ayant pour objectif d'aider les jeunes de catégories défavorisées qui se lancent dans l'entrepreneuriat, et attribuer clairement la charge de ce domaine d'action à une agence ou à un ministère unique.
- Intégrer l'entrepreneuriat aux cadres nationaux d'enseignement afin de toucher un large éventail de jeunes, tout en intégrant une aide à l'entrepreneuriat à d'autres contextes de manière à servir aussi les jeunes qui ne sont pas inscrits dans un établissement d'enseignement.

Et ce que les acteurs locaux peuvent faire

- Instituer des collaborations entre administrations en matière d'élaboration et de coordination de la politique visant l'entrepreneuriat et les PME afin de tirer parti des synergies potentielles, de renforcer la mobilité professionnelle et d'étendre les marchés potentiels ouverts aux entrepreneurs.
- Collaborer avec des organisations ayant déjà noué des relations avec les jeunes de groupes défavorisés afin de démultiplier la portée des programmes en faveur de l'entrepreneuriat.
- Pour mieux toucher les jeunes de groupes défavorisés, proposer des aides intégrées, utiliser des méthodes faisant appel à la pratique et impliquer des entrepreneurs dans la mise en œuvre des programmes.



Extrait de :

Job Creation and Local Economic Development 2016

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264261976-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2016), « Synthèse », dans *Job Creation and Local Economic Development 2016*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264263963-4-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.